BÉLANGER SAUVÉ
AVOCATS

Me Gabrielle Champigny
t. 514 876-6293
gchampigny@belangersauve.com

Le 12 novembre 2026

Par SDÉ et courriel

Me Johanne Skelling
Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
500, boulevard René-Lévesque Ouest,
5e étage, bureau 5.100
Montréal (Québec) H2Z 1W7

Objet : R-4343-2026 – Hydro-Québec - Demande de fixer le tarif DG pour la grande consommation – **Appui du ROEÉ à la demande d'extension de délai pour la production de la preuve**
(n/d 26806-18)

Chère consœur,

La présente lettre fait suite à la correspondance du RTIEÉ (C-RTIEÉ-0008) de ce jour dans le dossier en rubrique.

Le Regroupement des organismes environnementaux en énergie (ROEÉ) appuie la demande du RTIEÉ de reporter au 27 novembre 2026 la date prévue pour le dépôt des mémoires, notamment dans les circonstances où la Régie a reporté l'audience, qui ne se tiendra qu'en mars 2027 (A-0009).

De plus, le ROEÉ demande à la Régie qu'advenant que la demande de prolongation du délai soit accordée au RTIEÉ par la Régie, cette prolongation s'applique également au ROEÉ.

En espérant le tout conforme, veuillez recevoir, Me Skelling, nos salutations les meilleures.

BÉLANGER SAUVÉ, S.E.N.C.R.L.

Bélanger Sauvé

Gabrielle Champigny, avocate

c.c.
Me Simon Turmel et Me Marie-Michelle Côté, Hydro-Québec
Coordination ROEÉ
Jean-Pierre Finet, analyste externe